

Résumé du Conseil Municipal du 28 février 2022



Résumé du Conseil Municipal du 28 février 2022

Résumé du conseil municipal du 28 février 2022

En préambule au Conseil municipal du jour, le maire Xavier Ballenghien a souhaité déclarer le soutien de la municipalité de Lectoure à l'Ukraine et à ses habitants.

Il a rappelé son attachement à la démocratie et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Un drapeau ukrainien avait été installé à l'entrée de l'hôtel de ville. La minute de silence fut observée en mémoire des victimes innocentes de cette guerre.

Puis le conseil s'est déroulé comme d'ordinaire, avec de nombreuses interventions de l'opposition toujours vigilante. Lors de l'approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal, réponse a été donnée à toutes les questions soulevées. Les inquiétudes légitimes sur les permanences de la CPAM, sur le règlement intérieur, sur l'affichage municipal, sur le devenir des eaux thermales, sur la recherche de subventions et sur différentes demandes de l'opposition, tout a été traité.

● Concernant le débat d'orientation budgétaire, le maire a souhaité souligner trois points importants :

- L'amélioration de la situation financière de la commune, chiffres à l'appui.

L'épargne nette de la commune est redevenue positive. La majorité continuera donc à gérer en 'bon père de famille', tout en affirmant sa ferme volonté d'animer la ville aux côtés des nombreux acteurs lectourois : entreprises, commerces, artisans, agriculteurs, associations...

- La difficulté de faire face à de nombreuses dépenses immédiates, pour réaliser des investissements trop longtemps retardés. Le plan de relance en particulier est sous les projecteurs : avec les contraintes de calendrier imposées par l'état, une priorisation des travaux sera budgétée. La piscine, l'éclairage et les équipements électriques publics ont également besoin d'importantes mises aux normes.

- La responsabilité de prévoir l'avenir, et d'initier dès aujourd'hui réflexions et actions nécessaires à la mise en œuvre des gros projets d'investissement indispensables à l'avenir de Lectoure. En agrandissant la maison de santé de Lectoure pour accueillir médecins généralistes et spécialistes. En étudiant les modalités de développement de la zone commerciale à l'entrée de ville. Et le rapport Pivin, qui est un diagnostic global, un état des lieux des équipements de Lectoure, de leurs forces et faiblesses et de l'évidente nécessité de focaliser l'effort sur l'ancien hôpital-château des comtes d'Armagnac.

● **L'Etat a bien mesuré le fait que les bourgs-centres, c'est-à-dire les villes qui assument des missions de centralité, sont absolument nécessaires** pour que vive le tissu rural de demain. Et ces « bourgs-centres » sont fragilisés par les charges qui pèsent sur eux. L'enjeu du programme « Petites villes de demain » consiste justement à aider Lectoure à mettre en place un développement urbain, scolaire, culturel, commercial et économique cohérent avec ses atouts et son histoire. La municipalité travaille donc à maîtriser ses dépenses pour pouvoir faire face aux investissements qui s'imposent à elle aujourd'hui et qu'elle choisira demain.